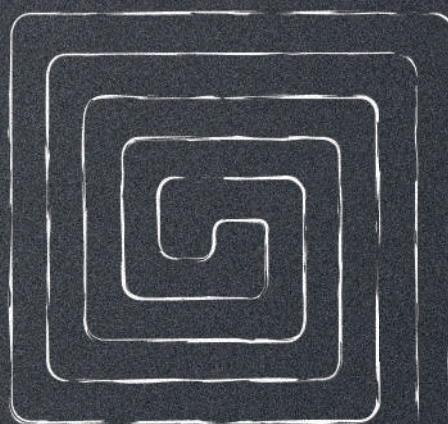
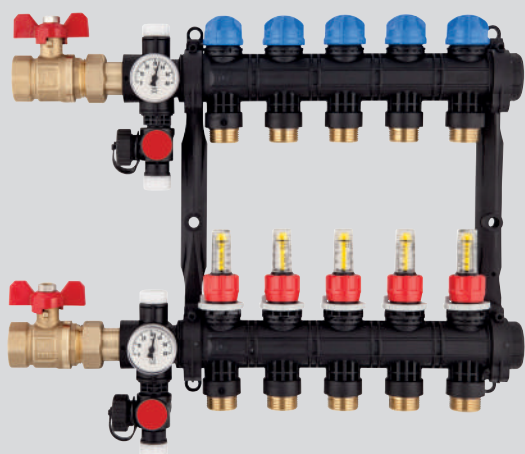


Distribution

Collecteur NIS

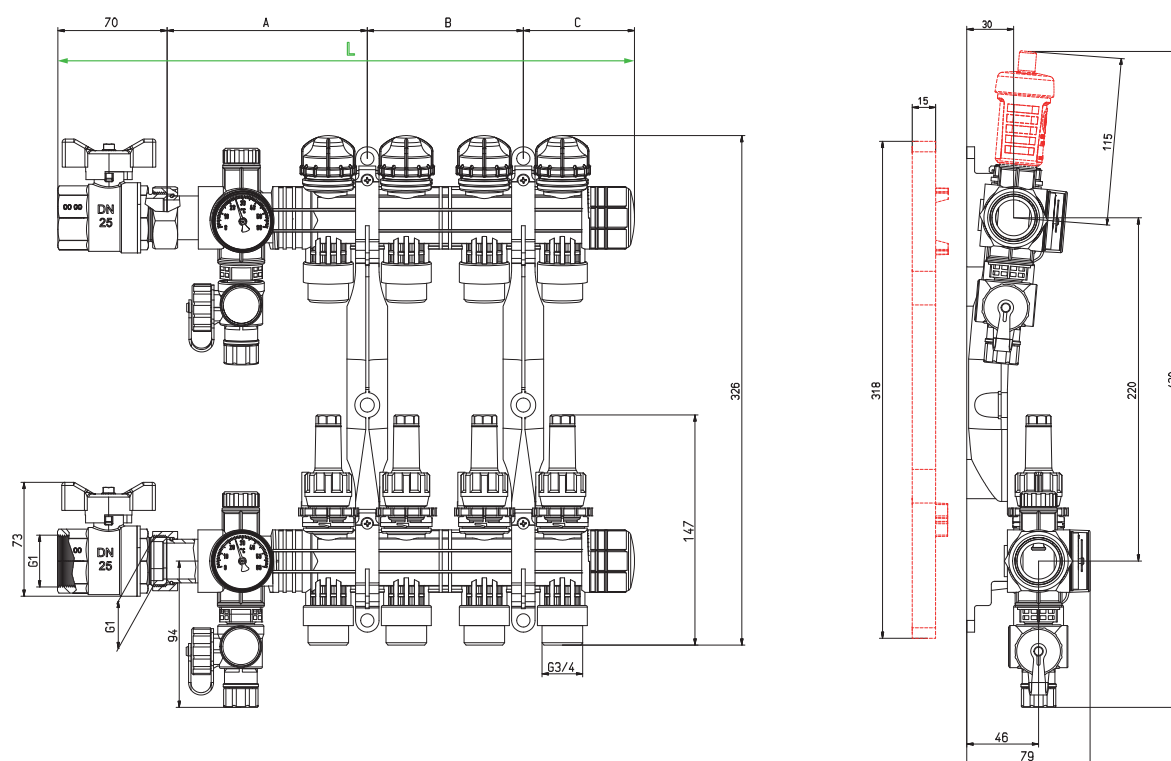
Notice de montage et de mise en œuvre pour plancher chauffant / rafraîchissant



Caractéristiques techniques

Collecteur NIS	
Matériau	Polyamide
Nombre de circuits	2 – 10
Entraxe	50 mm
Diamètre de raccord des circuits	Eurokonus 3/4"
Diamètre d'alimentation principal	Robinet quart de tour 1"
Pression max. de service	6 bars
Température max. de service	60° C
Filetage des têtes thermostatisables	M 30x1,5
Course de vanne	3mm
Débit max./circuit de chauffage	3.75 L/min
Débit max. du collecteur	3.5 m³/h
Qualité de l'eau	Selon VDI 2035
Protection antigel	Produits antigel à base d'éthylène glycol (mélange max. 50 % - compatibles avec des tubes PE-X et PE-RT
Réglage du débit	Directement
Valeur kvs départ / retour	0.75 m³/h

■ Dimensions



Nb de circuits	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A [mm]	79	129	129	129	129	179	179	179	229
B [mm]	100	100	100	150	200	200	200	250	250
C [mm]	76	76	126	126	126	126	176	176	176
L [mm]	325	375	425	475	525	575	625	675	725
Profondeur [mm]	79								
Profondeur avec rehausse [mm]	94								
Hauteur version purgeur manuels [mm]	370								
Hauteur version purgeurs auto [mm]	420								

Domaine d'emploi et spécifications particulières

■ Domaine d'emploi

Le collecteur en matériau de synthèse Roth NIS est exclusivement prévu pour un usage en plancher chauffant / rafraîchissant hydraulique.

Est spécifiquement exclu un emploi en distribution d'eau potable. Tout autre usage se fait en dehors de notre responsabilité.

■ Précautions d'usages

Ce produit correspond à l'état des connaissances au moment de sa fabrication. Chaque collecteur est vérifié en sortie d'usine, aussi bien au niveau de ses fonctionnalités que de l'étanchéité.

■ Personnel qualifié

Seul un professionnel est habilité à mettre en œuvre et assurer l'entretien de ce produit.

■ Modifications du produit

Toute modification du produit qui n'est pas autorisé par nos services peut entraîner un dysfonctionnement. Nous ne pouvons en aucun cas engager notre responsabilité dans ce cadre.

■ Pièces de rechanges et accessoires

L'utilisation d'une pièce ou d'un accessoire inadéquat peut endommager le produit. Utilisez uniquement des pièces d'origines avalisées par nos services.



Toutes les étanchéités directement réalisées sur le collecteurs se font à l'aide de joints toriques.

■ Garantie

En cas de non-respect des conseils, recommandations et/ou instructions de montage, nous déclinons toute responsabilité quant aux dommages ou leurs conséquences qui pourraient en résulter.

Montage et mise en service

■ Installation

1) Le support mural est mis en œuvre sur une paroi verticale ou dans un coffret (d'encastrement ou en saillie). L'écartement des supports est donné par la cote B du tableau du § Dimensions, page 2. Les supports sont mis en œuvre de telle manière à ce que le collecteur retour soit situé en partie supérieure (1) et qu'il soit légèrement orienté vers le mur. Cela permet de faire passer les tubes de plancher chauffant derrière le collecteur départ (2) situé en partie inférieure.

Positionner le collecteur de façon à engager les stries sur le support.



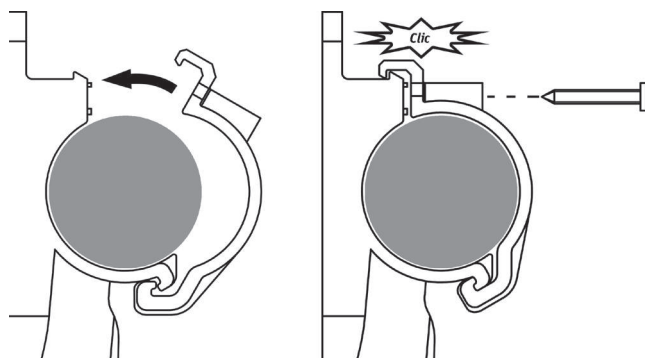
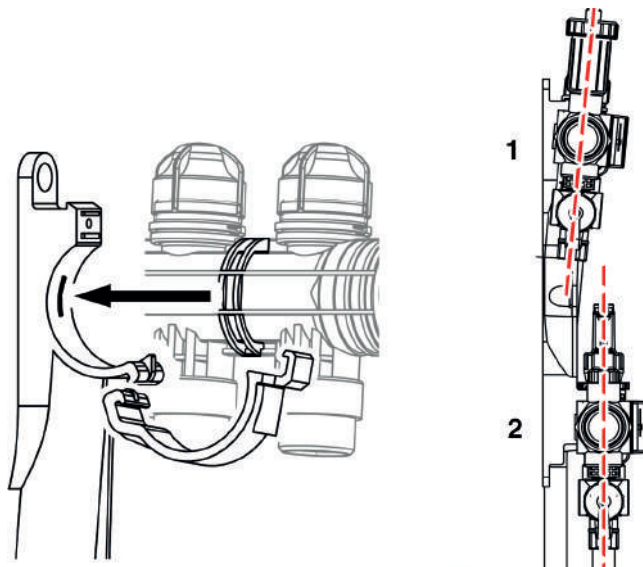
Avant de positionner les barreaux, penser au sens de raccordement des arrivées primaires. Le collecteur permet un raccordement gauche ou droit suivant la configuration.

Nota ; les purgeurs manuels peuvent être remplacés par des purgeurs automatiques Roth (réf. 1409040422) proposés en option.



Toutes les étanchéités directement réalisées sur le collecteurs se font à l'aide de joints toriques.

2) Refermer le clip de maintien du collecteur et serrer la vis pour assurer la fixation.

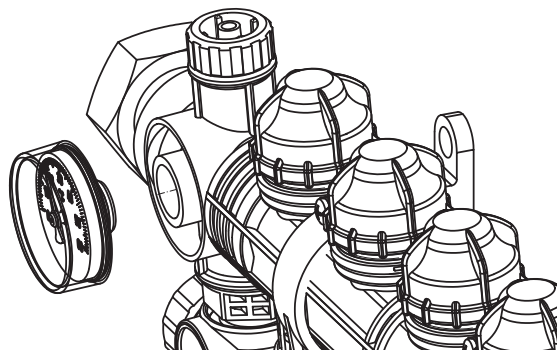


3) Montage des thermomètres

Clipser le thermomètre sur le segment prévu à cet effet.



Prendre en compte de quel côté est raccordé le collecteur sur le primaire pour enclipser le thermomètre

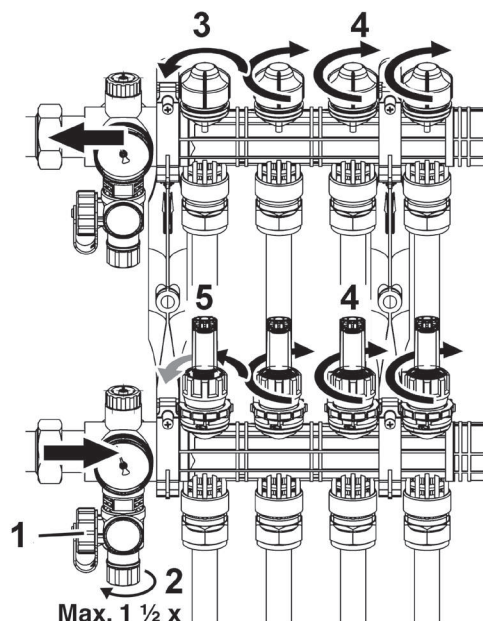


Montage et mise en service

■ Remplissage, vidange et purge de l'installation

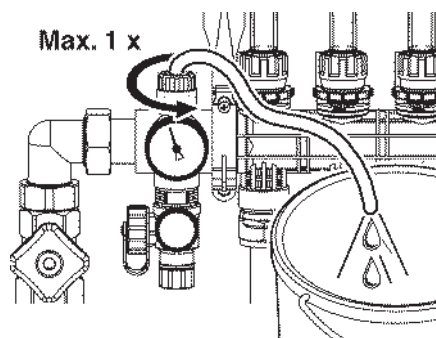
1) Remplissage et/ou vidange :

- Raccorder le tuyau sur l'embout 3/4" du module de purge/remplissage (1). Dévisser le volant blanc (2) afin d'ouvrir la vanne de remplissage/vidange.
- Ouvrir la vanne de retour (3) du premier circuit (dévisser le capuchon bleu). Les autres vannes (4) doivent être fermées.
- Ouvrir légèrement la vanne départ (débitmètre) (5).
- Lorsque l'eau passe du collecteur vers le circuit, ouvrir complètement la vanne départ (5).
- Lorsque l'eau arrive abondamment et de façon continue sur le barreau retour, fermer la vanne départ (5) et la vanne retour (3).
- Recommencer ces opérations pour chaque circuit du collecteur.



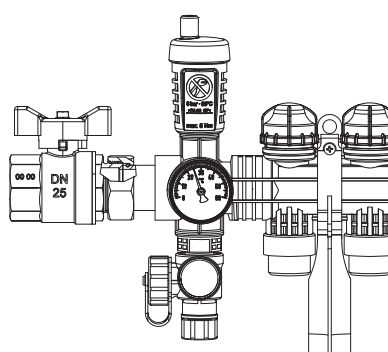
2) Purge de l'installation :

- Brancher le tube de Ø ext. 8 mm translucide sur l'embout central du purgeur manuel. Dévisser d'un tour maxi. le volant du purgeur manuel pour purger le collecteur.
- Le tube translucide permet de centraliser l'écoulement dans un récipient.



L'emploi des purgeurs automatiques Roth permettent de gérer la purge de l'installation de façon autonome.

Veillez toutefois à vérifier la pression de service avant mise en route et durant la saison de chauffe.



Montage et mise en service

■ Pression d'épreuve et test fonctionnel

Avant de couler la dalle d'enrobage, l'étanchéité des circuits de chauffage doit être vérifiée par un essai sous pression d'eau. La pression d'essai est de 2 fois la pression de service avec un minimum de 6 bars.

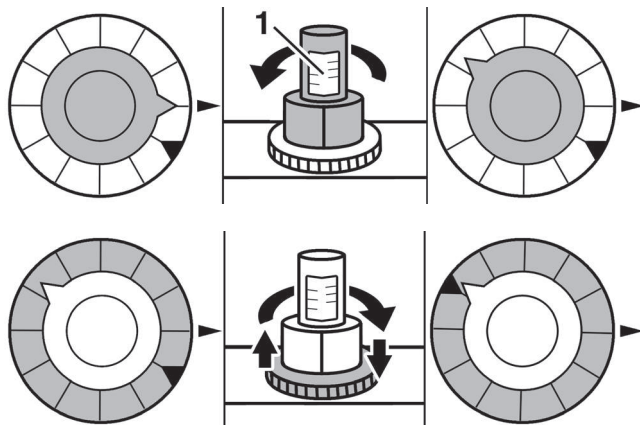
- 1) Réaliser une montée en pression de l'ensemble du réseau de plancher chauffant rafraîchissant à 6 bars.
- 2) Après 2 heures, effectuer une vérification visuelle de recherche de fuites des réseaux. La perte de pression admissible en conditions normales ne doit pas dépasser 0.2 bars. Pendant la réalisation de la dalle, cette pression doit être appliquée aux canalisations.

L'absence de fuites et la pression d'essai doivent être inscrites dans un rapport d'essai.

Quand il y a risque de gel, des mesures appropriées telles que l'utilisation d'antigel ou le chauffage du bâtiment doivent être prises. Si la protection antigel n'est plus nécessaire dans les conditions normales de fonctionnement, l'antigel doit être vidangé et l'installation doit être rincée au moins trois fois avec de l'eau propre.

■ Réglages hydrauliques

- Ouvrir le débitmètre jusqu'à ce que le flotteur indique la valeur retenue (1) pour le circuit (voir étude d'exécution).
- Soulever la bague grise et la tourner dans les sens horaire jusqu'à buter sur l'indicateur de réglage du débitmètre.



Ce réglage permet de mémoriser la répartition hydraulique du circuit tout en permettant le sectionnement du débit en cas de besoin.

Certificat de montée en pression et 1^{ère} mise en chauffe

Entreprise de chauffage : _____
 Nom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Email : _____

■ Système Roth installé

- ☐ Système Rothaflex (dalle plane PUR)
☐ Système Rothaplane (dalle plane PSE graphité)
☐ Système Rotherm (dalle à plots)
☐ Système ClimaComfort Compact

- ☐ Système ClimaComfort TBS
☐ Système ClimaComfort Panel 16
☐ Autre système : _____

■ Type d'enrobage

- ☐ Dalle béton
☐ Chape fluide :
 ☐ Sulfate de calcium ☐ Ciment
☐ Autre : _____

■ Adjuvant

- ☐ AD 5 / 20
☐ Autre : _____

■ Montée en pression

Date de mise en épreuve : _____
 Pression atteinte (en bars) : _____
 Durée de la mise en épreuve (en heure) : _____
 Fuites détectées : ☐ Oui ☐ Non
 Localisation : _____
 Date de la mise en état : _____
 Date de la remise en épreuve : _____
 Observation : _____

■ Mise en œuvre de la dalle

Date de coulage de la dalle : _____

■ Première mise en chauffe

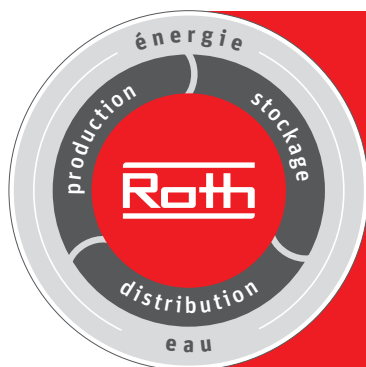
ÉTAPE	DATE DE DÉBUT	DURÉE	T (°C) DE DÉPART	T (°C) MESURÉE	DATE DE FIN
Séchage	/ /	14 jours			/ /
Préchauffage	/ /	3 jours	25 °C		/ /
Mise en chauffe	/ /	4 jours	Max. de l'étude		/ /
Puis	/ /	-	Arrêt chauffe		/ /

Fait à _____, le _____

L'entreprise de chauffage
(cachet et signature)

Le maître d'œuvre
(cachet et signature)

Le maître d'ouvrage
(signature)



Systèmes Eco-Energétiques et Sanitaires Roth

Distribution

- > Systèmes de Planchers Chauffants
Rafraîchissants Basse Température
(PCRBT)
- > Canalisations
- > Socles pour machines et chaudières

Production

- > Systèmes Solaires Thermiques

Stockage

- > Réservoirs fioul / GNR
- > Réservoirs de récupération d'eau
de pluie

Roth

ROTH FRANCE SAS

78, rue Ampère

ZI - CS 20090

77465 Lagny-sur-Marne Cedex

Téléphone : 01 64 12 44 44

Fax : 01 60 07 96 47

E-Mail: chauffage@roth-france.fr - bet@roth-france.fr

www.roth-france.fr

